## JUILLET DECEMBRE 2010

# LE PRESENT RAPPORT VISE A DECRIRE L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET PAR RAPPORT AUX REPERES FIXES ET AUX OBJECTIFS PLUS LARGES DU PROJET. IL DOIT DECRIRE CLAIREMENT LES PROGRES ACCOMPLIS EN MONTRANT QUE LES REPERES ONT A CE STADE ETE ATTEINTS.

INTITULE DU PROJET	Projet d'appui à la maîtrise des risques sanitaires et phytosanitaires au niveau de la filière mangue d'exportation du Mali				
AGENT D'EXECUTION	Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments				
DESCRIPTION DU PROJET <sup>1</sup> [Décrire en 4 à 7 lignes les objectifs/ le champ d'application du projet]	Aliments PROJET  Le présent projet s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'infrastructure nationale de <b>maîtrise des risques sanitaires</b> liés à la production de mangue au Mali par la continuité des actions déjà réalisées ou en cours ; le renforcement du dialogue public/privé avec les 5 familles de la filière mangue au Mali :pépiniaristes, producteurs, pisteurs, commerçants/exportateurs et transformateurs à travers les actions suivantes :  1'harmonisation des normes adoptées dans la filière mangue et des textes législatifs nationaux avec les normes et directives internationales ;  1a finalisation et l'adoption du Système National de traçabilité des mangues ;  1a renforcement des capacités des inspecteurs phytosanitaires des postes de contrôle et de certification des importations et des exportations dans le domaine de l'évaluation des risques				
DATE DE DEMARRAGE DU PROJET	DATE D'ACHEVEMENT 15 mai 2012 DU PROJET 15 mai 2012				

#### Aperçu du budget:

	Contribution du FANDC (\$EU)	Contribution d'autres donateurs (\$EU), selon les accords de cofinancement (participation du Mali)	Contribution en nature (\$EU)	Total (\$EU)	Pourcentage du coût total du projet
Montant total du budget prévu (\$EU)	438.400 \$ US	70.400 \$ US		508.800 \$ US	100
Montant total des dépenses à ce jour (\$EU)	21.007,59 \$ US			21.007,59\$US	4,13%

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette rubrique n'est pas censée changer d'une période visée à l'autre, sauf si une modification des objectifs ou du champ d'application du projet est approuvée par le Secrétaire du FANDC.

### FANDC

Montant des dépenses pour la période considérée (\$EU)	21.007,59\$US	location véhicule pour les missions de terrain et salaires agents	21.007,59\$US	4,13%
Fonds non dépensés (\$EU)	487.792,41\$US		487.792,41\$U S	95,87%

 ${\bf NB}$ : le montant des fonds non dépensés représente l'écart entre le montant total du contrat et celui des dépenses éffectives à ce jour.

#### RAPPORT GÉNÉRAL

#### A. PROGRES GENERAUX ACCOMPLIS A CE JOUR:

[Décrire en 4 à 7 lignes, en des termes généraux, les <u>travaux réalisés à ce jour</u> dans le cadre du projet, puis indiquer en quelques lignes l'impact (quantitatif ou qualitatif) des activités mises en œuvre.]

#### Composante I;

Tenue de l'atelier d'information sur le règlement UEMOA sur la Sécurité Sanitaire des végétaux, des animaux et des aliments les 20 et 21 décembre 2010 ;

Collecte des textes législatifs et réglementaires et des normes sur la filière mangue en cours dans les structures publiques et privées et les organisations socioprofessionnelles.

#### Composante III:

Tenue de 4 ateliers d'infomation et de formation sur les SPS/OTC (dans les bassins de production de mangue de Bamako -23 et 24 décembre, Koulikoro/Sotuba – 06-07 janvier , Sikasso-14-15 janvier et Bougouni-Yanfolila-Kolondiéba-17-18 janvier 2011)

Disposition en cours pour la sélection des experts pour l'animation des formation sur les BPH/BPA, la conduite des groupes de travail pour la relecture des textes et normes sur les mangues et l'analyse des risques, à partir des CV.

#### Composante IV:

Mise en place des organes du projet (comité directeur et cellule technique d'exécution) ;

Tenue de l'atelier de lancement du projet le 17 août 2010,

Tenue de la réunion de programmation des activités du 1<sup>er</sup> semestre (8 activités retenues) et de validation des 6 TDR des activités avec les budgets d'exécution; adoption du taux des perdiems et des honoraires pour l'exécution des activités conformément aux dispositions en cours au PCDA, le 15 novembre 2010.

#### B. ACTIVITES MISES EN ŒUVRE PENDANT LA PERIODE CONSIDEREE:

[Énumérer sous forme de liste les éléments qui ont été achevés<sup>2</sup> pendant la période visée ainsi que l'impact (quantitatif) des activités mises en œuvre.]

#### Composante I:

Elaboration et distribution des cahiers de participants (règlement N°07/CM/UEMOA relatif à la sécurité sanitaire des végétaux, à la sécurité sanitaire des animaux et à la sécurité sanitaire des aliments dans l'espace UEMOA;

Animation de l'atelier sur le règlement UEMOA et recommandations pour son application au Mali Couverture médiatique l'atelier par la presse écrite et télévisée.

#### Composante III:

Animation des ateliers de Bamako, Koulikoro, Sikasso et Bougouni sur les SPS et OTC en langue nationale bamanan;

Elaboration et distribution des cahiers de participants (présentation sur les SPS/OTC, le Codex Alimentarius, la CIPV et l'OIE, leur fonctionnement et liens avec les SPS/OTC)

Couverture médiatique des quatre ateliers par la presse écrite, orale et télévisée,

La présentation des modules de formation en langue nationale a eu un impact important pour la participation des opérateurs qui pour la plupart ne parlent pas le français et les exercices tests réalisés par les formateurs ont prouvé une bonne compréhension des SPS/OTC.

#### Composante IV:

Lancement du projet : information et adhésion des acteurs ; couverture médiatique écrite et télévisée Sélection des animateurs des ateliers sur la base des compétences des services de l'état ou de la compétence à partir des CV des experts nationaux;

Production de rapports pour toutes les réunions et ateliers réalisés.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Si ce repère n'a pas été atteint ou ne l'a été que partiellement, veuillez en donner les raisons en quelques mots.

#### C. ACTIVITES RESTANTES POUR LA PERIODE SUIVANTE ET AU-DELA:

[Décrire en 4 à 7 lignes, en des termes généraux, le <u>travail qu'il reste à accomplir</u> dans le cadre du projet <u>après la période en cours</u>.]

#### Composante I:

Elaboration du cahier de charge en période production des mangues ;

Tenue des ateliers de relecture des textes et des normes de la filière mangue ;

#### Composante II:

Elaboration des cartes et des kits illustratifs de la traçabilité pour le syème national de traçabilité;

Accompagnement de trois cent (300) exploitations agricoles et vingt (20) stations de conditionnement dans la mise en place du système de traçabilité;

#### Composante III:

Formation en BPH/BPA destinée aux opérateurs de la filière mangue,

Formation en anayse des risques

Accompagnement de 20 stations de conditionnement

Accompagnement de trois cent (300) exploitations agricoles dans la mise en place des Bonnes Pratiques Agricoles

Accompagnement de vingt (20) centres de conditionnement dans la mise en place de la démarche ISO 22 000: 2005 ;

Tenue des réunions trimestrielles :

Tenue des réunions d'information et mission de supervision.

#### D. AUTRES OBSERVATIONS:

[Donner en 4 à 7 lignes tous renseignements intéressant le projet y compris, mais pas uniquement, les éventuelles difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet à ce jour ou toute difficulté prévue pour la période suivante.]

Le comité directeur du projet a retenu la période octobre 2010 –mars 2011 comme premier semestre des activités compte tenu du retard dans la mise en place des ressources financières (08 juillet 2010)et des organes du projet. Ceci a occasionné un glissement de trois mois dans l'exécution des activités du projet. Ce retard peut être rattraper sur le semestre prochain sans pour autant entrainer une prorogation du projet au-delà du15 mai 2012.

Comte tenu du faible niveau d'alphabétisation des interlocuteurs de la filière, la cellule technique a entrepris d'animer les seances de formation en langues nationales et l'ANSSA envisage de traduire toutes les présentations des différents ateliers de formation en langue nationale avec le concours de l'Institut National des Langues. La traduction des documents en langue nationale sera prise en charge sur le budget ordinaire de l'ANSSA, car non prévue dans le projet.

Le budget prévisionnel de la formation en analyse des risques ne permet pas de recourir aux compétences d'experts internationaux. Il sera fait une sélection parmi les experts nationaux ou régionaux, ayant des compétences dans le domaine.

# $\textbf{R\'esultat attendu/Tableau d'objectifs} \ (Cadre \ logique)$

Identification de la rubrique	Description de la rubrique	Date (objectif)	Date (réelle ou prévue)	État d'avancement (% accompli)	Observations
1	Signature du contrat			Accompli	Contrat signé par l'ANSSA et le FANDC
Harmonisation des normes et textes législatifs nationaux aux normes internationales, Veille réglementaire et normative	Activité Information / sensibilisation sur le règlement N°07/2007/CM/ UEMOA relatif à la sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et des aliments dans l'UEMOA	20-21 décembre 2010	20-21 décembre 2010	100% accompli	L'atelier a été aminé par des experts de la Direction Nationale de l'Agriculture (chargé du contrôle phytosanitaire) et de la Direction Nationale des Services vétérinaires (chargée du contrôle sanitaire) L'organisation de cet atelier d'information et de sensibilisation sur le règlement aura contribué à faciliter les activités d'harmonisation des normes et textes législatifs nationaux aux normes internationales

3	Activité Harmonisation des textes législatifs applicables à la filière mangue	Début février 2011	En cours (.20% accompli) Correspondance adressée aux services et organisations professionnelles pour information pour la collete des textes législatifs et réglementaires sur la filière mangue; Collecte des textes et normes au Mali terminée, Collecte des réglements internationaux sur la filière mangue en cours	Une sélection sera faite pour le choix de deux experts à partir d'une short list pour l'animation de l'atelier et la supervision des travaux des groupes de travail pour la rélecture des textes
4	Activité Harmonisation des textes législatifs applicables à la filière mangue	Fin février 2011	En cours (5% accompli) TDR élaborés et validés par le Comité Directeur du projet	Cette activité se fera après l'atelier d'harmonisation et de relecture des textes de la filière mangue
5	Activité Révision du Cahier des Charges pour la mangue d'exportation du Mali	Mars 2011	TDR en cours d'élaboration	

place d'un Système	Activité Elaboration d'une carte par commune et par cercle	Début mars 2011		En cours (5% accompli) TDR validé par le comité directeur, identification des communes en cours avec l'interprofession mangue)	Le Comité Directeur a recommandé de faire un choix raisonné pour l'identification des vergers, des communes et des cercles à couvrir par l'activité car le budget ne permet pas de prendre en charge toutes les communes des 4 bassins de production de mangue; Un bureau d'étude sera choisi pour finaliser le travail accompli avec le concours du PCDA et la Direction Nationale de la cartographie
7. Renforcement des capacités des acteurs du secteur	Activité Sensibilisation/fo rmation des acteurs de la filière sur l'Accord de l'OMC sur les OTC et les SPS	Bamako - 23 et 24 décembre,  Koulikoro /Sotuba – 06-07 janvier ,  Sikasso- 14-15 janvier et  Bougouni- Yanfolila- Kolondiéb a-17-18 janvier 2011)	Bamako - 23 et 24 décembre,  Koulikoro/ Sotuba – 06-07 janvier ,  Sikasso- 14-15 janvier et  Bougouni- Yanfolila- Kolondiéb a-17-18 janvier 2011)	100% accompli 4 ateliers de formation tenus à Bamako, Koulikoro, Sikasso et Bougouni	Dans les différents ateliers, la participation des opérateurs de la filière mangue a été plus élevée que prévue et la présentation des thèmes en langue nationale a été salutaire et appréciée; Des attestations de participation ont été délivrés aux stagiaires et les présentations seront traduites en langue nationale et mises à leur disposition
8	Activité Formation de 30 agents en analyse des risques	20 janvier 2011	Fin février 2011	En cours (5% accompli) TDR élaborés et validés par le Comité Directeur du projet	Une sélection sera faite pour le choix de trois experts pour l'animation de l'atelier de formation

9	Activité Formation/ sensibilisation de cinq cents (500) producteurs, pisteurs et transporteurs aux Bonnes Pratiques	Mars 2011		TDR en cours d'élaboration avec identification des 500 opérateurs de la filière	
10. Gestion du projet et suivi évaluation des activités	Activité Mise en place du comité directeur (CDP) et de la cellule technique d'exécution du projet (CTE)	Juin – juillet 2010	Juin – juillet 2010	Accopmli (100%)	Les organes du projet sont en place et sont fonctionnels
11	Activité Lancement du projet	17 août 2010	17 août 2010	Accompli (100%)	Tenue de l'atelier de lancement du projet sous la présidence du Conseiller technique du Ministère de l'Agriculture
12	Tenue de la réunion trimestrielle du Comité directeur du projet	15 novembre 2010	15 novembre 2010	Accompli (100%) Adoption du programme d'activité du premier semestre du projet (octobre 2010-mars 2011), adoption du taux des honoraires pour les formation et facilitation à 50 000 F CFA/jour, adoption du t aux des perdiems pour les missions à 15 000 F CFA/jour	
13	Conclusion du projet				Non démarré
14	Évaluation externe du projet				Non démarré

**Objectif.** Les renseignements suivants n'ont pas à être fournis si un objectif a été réalisé et que les renseignements ont été transmis dans un précédent rapport de projet. Si un objectif n'a pas été atteint ou risque de ne pas l'être dans les délais, indiquer:

- A) les conséquences probables pour le projet;
- B) les raisons du retard;
- C) les mesures correctives qu'il est prévu de prendre le cas échéant.

Identification de la rubrique	Notes relatives au retard par rapport à l'objectif
1Evaluation à mi parcours (semestrielle)	A) non respect du calendrier initial de production de rapports et des évaluations semestrielles  B) mise en place tardive des organes et des fonds et des difficultés de démarrage avec une période d'absence de contact avec le FANDC  C) accepter un glissement d'un trimestre dans le calendrier d'exécution des activités et retenir pour le premier semestre du projet octobre 2010- mars 2011, sans nécessité d'extension du temps de réalisation du projet (fin du projet 15 mai 2012 comme prévu).
2	A) B) C)
3	A) B) C)

#### État financier à mi-projet ou à la fin du projet

L'état financier périodique vise à mesurer et surveiller les "dépenses initiales inscrites au budget" par rapport aux "dépenses effectives". Veuillez fournir un état financier des dépenses pour la période en cours ainsi que le montant total des dépenses à ce jour. L'état financier doit être établi par rapport au budget initial du projet et énumérer les dépenses effectives par rapport aux dépenses prévues (et indiquer le solde reporté<sup>3</sup>) rubrique par rubrique.

Le budget initial reçu pour la période est de 105.850 \$US soit :54.671.514 CFA donc un taux de change sensiblement égal à 516,499 CFA.

Les dépenses de la période concernent les activités suivantes :

- 4.1 Atelier de lancement du projet pour un budget initial de 2000\$ US et pour laquelle une dépense éffective de 1.829,63 \$ US a été éffectuée;
- 1.1 Information et sensibilisation sur le règlement UEMOA dont le budget initial prévu est de 7000\$ US, les dépenses éffectives de l'activité se chiffrent à 6.385,49\$ US;
- 3.1 Sensibilisation/Information des acteurs de la filière sur l'accord de l'OMC sur les OTC et les SPS pour un budget prévisionnel de 14.400\$ US et laquelle 12.792,47 \$US ont été effectivement utilisés.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les fonds non dépensés qui représentent plus de 25 pour cent des fonds engagés pour une période donnée ne pourraient être reportés sur l'exercice suivant qu'avec l'autorisation du Secrétaire du FANDC. Les fonds non dépensés qui représentent moins de 25 pour cent des fonds engagés seront automatiquement reportés.

Le montant total des dépenses éffectuées  $\,$  pendant la période est de :  $21.007,\!59\$ US$  .

Le montant restant en compte en instance d'utilisation est de 84.842,41\$US

Compte tenu du niveau faible des dépenses effectuées, nous demandons un report du solde des ressources non utilisées pour la période suivante.